



AUTOMNE 2020

Info SIGMA

La gestion du risque

Une question qui est revenue souvent lors de notre sondage plus tôt cette année prend une importance additionnelle dans les circonstances actuelles. Plusieurs nous ont demandé de quelle manière gère-t-on le risque dans ces situations? La réponse, selon notre expérience, est qu'un portefeuille bien conçu devrait déjà être en mesure de protéger l'investisseur avant l'avènement de périodes de volatilité. Autrement dit, la gestion du risque doit toujours être présente, et la structure de portefeuille adéquate doit être en place avant qu'une correction survienne.

Quels sont les mesures de gestion du risque des portefeuilles Sigma?

La diversification

Les portefeuilles Sigma équilibré et revenu sont composés d'une grande variété de classes d'actifs qui ne sont pas sensibles aux mêmes facteurs. Ceci fait en sorte qu'un seul évènement ne viendra pas faire baisser toutes les positions simultanément. En général d'ailleurs, un même évènement sera positif pour une portion du portefeuille et négatif pour une autre. Un dicton bien connu veut que si toutes les positions de votre portefeuille montent en même temps, il faut se méfier, car elles vont aussi toutes baisser en même temps!

Le rééquilibrage

La diminution du risque et de la volatilité ne sont pas les seuls avantages à la diversification. Lorsque que certaines classes d'actifs baissent tandis que d'autres augmentent, cela nous permet de rééquilibrer ces positions. Rajouter aux positions qui sont devenues sous-pondérées, nous permet la plupart du temps de les acheter à rabais. Vendre un peu de nos positions surpondérées nous permet de prendre des profits. Avec le temps, cette dynamique génère un rendement supplémentaire tout en diminuant le risque. On n'irait pas jusqu'à dire que l'on se souhaite de la volatilité, mais ces périodes de repli représentent de réelles occasions de rééquilibrages.

La rotation des classes d'actifs

Le panier Rotation de classes d'actifs (RCA) est plus tactique dans son approche que les paniers équilibré et revenu. Investi en tout temps en seulement cinq classes d'actifs, son objectif est de participer aux tendances lourdes à moyen terme parmi toutes les classes d'actifs qui composent le panier équilibré.

Contrairement aux paniers équilibré et revenu, le RCA achète dans la force et vend dans la faiblesse. Son horizon de temps est, par contre, différent des deux autres paniers; une surpondération à court terme est rééquilibrée à la baisse dans un portefeuille diversifié mais pourrait indiquer le début d'une tendance haussière sur le moyen terme donc un achat dans le panier de rotation. Également, une souspondération à court terme sera rééquilibrée à la hausse, mais pourrait indiquer le début d'une tendance baissière à moyen terme donc une classe d'actif qui ne sera pas présente dans le panier de rotation.

La complémentarité des deux approches

Il n'existe pas d'approche qui soit infaillible en tout temps. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il existe peu ou pas de rendements de rendements chez les gestionnaires. La diversification et le rééquilibrage offrent la plus grande fiabilité des résultats. Mais le portefeuille diversifié n'est pas infaillible. Il arrive qu'une classe d'actif vive une période soutenue de baisse, durant laquelle nous rééquilibrons constamment à la hausse pour maintenir sa pondération. Éventuellement, nous sommes récompensés lorsque celle-ci reprend une tendance haussière car le coût moyen d'acquisition a par conséquent considérablement diminué. Étant donné qu'il suit les tendances, il est probable que le panier de rotation de classes d'actifs ne serait simplement pas investi dans cette classe d'actif durant sa baisse. La rotation a pour sa part besoin d'une période soutenue de plusieurs mois pour déceler une tendance, ce qui fait qu'elle n'achète jamais au creux et ne vend jamais au sommet. Utilisées de concert, les deux approches se complètent; la faiblesse de l'une est la force de l'autre.

Vos conseillers en placement



Christian Lamarre, B.A.A.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président



Guy Lalonde, B.A.A., CAIA
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président



François Beaucage, MBA, CIM^{MD}
Conseiller en placement associé
Gestionnaire de portefeuille

La revue des marchés

On ne peut le nier, nous vivons des moments historiques. Il est difficile de se rappeler une période durant laquelle nous avons été confrontés à des enjeux aussi importants. Nous faisons évidemment référence à la pandémie de la COVID 19 ainsi que les élections américaines qui auront lieu d'ici quelques jours.

Malgré que les sondages donnent une avance à M Biden sur Donald Trump, le souvenir des résultats surprise de l'élection de 2016 et le concours Gore/Bush de 2000 sont encore frais dans la mémoire collective, malgré le fait qu'il y a plusieurs différences dans la dynamique des campagnes électorales. Tout ce que l'on peut réellement affirmer est que la présente campagne est très polarisante. L'après campagne nage aussi dans l'incertitude étant donné la déclaration de Donald Trump voulant qu'il devrait être obligatoire de déterminer le résultat avant minuit le 3 novembre.... sauf s'il ne gagne pas. La Cour Suprême se met aussi de la partie. La Cour s'est prononcée mardi sur le droit qu'aura l'état du Wisconsin à se donner quelques jours pour compter les votes par anticipation envoyés par le courrier. La plus haute cour de l'état a confirmé ce droit, mais a été contestée à la Cour Suprême par le parti républicain. La Cour Suprême a tranché contre le droit de l'état de poursuivre le dépouillement de votes au-delà du 3 novembre, ce qui risque de gaspiller des centaines de milliers de votes envoyés par la poste. La majorité de ces votes sont présumément démocrates car ces derniers ont été de loin plus nombreux à se prévaloir du droit de vote par anticipation que les Républicains. Ce même scénario risque de se reproduire dans d'autres états chaudement contestés d'ici mardi prochain.

Les résultats de l'élection présidentielle et du sénat (le tiers des 100 sièges du sénat sont en jeu) sont incertains, et de plus, la réaction des marchés aux divers scénarios est tout aussi impossible à prévoir. Par exemple, une « vague bleue » déferlant sur la Maison Blanche et au Sénat serait-elle nécessairement bien vue par la bourse ? Historiquement, les marchés performant en moyenne un peu moins bien ces années durant lesquelles le même parti contrôle l'exécutif et le législatif, craignant des changements trop brusques.

Pour l'instant, M Biden maintient une avance de 12 points en moyenne vis-à-vis son adversaire. À ce stade-ci en 2016, l'avance de Mme Clinton avait baissé à 2%. Il semble que les démocrates devraient l'emporter malgré le désavantage du collège électoral qui joue contre eux. M Biden mène habilement sa stratégie de présenter l'élection comme étant un référendum sur les contrastes profonds de caractère entre lui et Donald Trump. En 2016, Mme Clinton n'était pas populaire auprès de l'électorat, et on ne connaissait pas encore assez bien Donald Trump.

L'élection américaine a au moins l'atout de nous distraire quelque peu de la COVID19! Le comportement des marchés à ce jour en 2020 se résume assez facilement; il y a l'avant COVID et l'après COVID. Avant l'arrivée de la Pandémie, nous étions dans la dixième année de la reprise économique suite à la crise financière de 2008. Les indices boursiers atteignaient de nouveaux sommets, mais il planait un questionnement sur la soutenabilité de la reprise après tant d'années. L'arrivée du virus a mis fin au questionnement. Il y eu évidemment le choc initial qui a vu les indices boursiers baisser de manière très soudaine. Heureusement, la devise US, l'or et les obligations que l'on détient en tout temps dans les portefeuilles ont coussiné l'impact.

La reprise de la fin-mars a été aussi soudaine qu'imprévue. L'impact de l'inondation massive des marchés avec des liquidités et des mesures fiscales a été grandement sous-estimé. Mais la reprise est très inégale et la performance des indices dissimulent une faiblesse de l'économie réelle, gonflée par la performance des grandes sociétés de technologie. D'ailleurs, la taille de la capitalisation boursière américaine par rapport au PIB annuel atteint des nouveaux sommets. Autrement dit, la valorisation des entreprises est élevée par rapport à la taille réelle de l'économie. Nous observons aussi une sousperformance marquée des actions à dividendes telles les financières et les actions non-cycliques par rapport aux actions de croissance. Plusieurs gestionnaires qui ont compté depuis des années sur les actions à dividendes pour gérer le risque se sont fait jouer des tours.

Nous en sommes à la deuxième vague de la pandémie. Tel que les experts de la santé anticipaient, cette deuxième vague s'annonce encore plus importante que la première pour plusieurs pays. Les gouvernements négocient un équilibre difficile entre la santé de l'économie et les limites du système de la santé.

De telles périodes de stress représentent un moment de vérité en quelque sorte pour tout portefeuille. Si la structure n'est pas adéquate, ou s'il y a une faiblesse au niveau de la gestion du risque qui se cache dans la composition du portefeuille, les résultats peuvent être percutants. La discipline peut aussi être mise à l'épreuve. Il n'est pas toujours facile de garder la discipline lorsque les émotions et l'anticipation prennent le dessus. Même les meilleures stratégies perdent leur valeur si elles ne sont pas suivies. Nous témoignons d'ailleurs d'une énorme dispersion entre les rendements des différents gestionnaires. Certains portefeuilles équilibrés ont terminé le troisième trimestre légèrement à la hausse et d'autres à la baisse de plus de 10%. Certains étaient trop concentrés en certains types d'actions, d'autres détenaient trop peu d'obligations se disant que les taux étaient trop bas et d'autres étaient sous- diversifiés, ou ont manqué de discipline et ont passé à l'improvisation.

Rééquilibrages durant la COVID19

Durant les trois premiers mois de l'année, les rééquilibrages ont surtout consisté à acheter les indices boursiers à la baisse et à vendre les indices des obligations, des positions en dollars américains et de l'or. Le 28 février, le 3, le 12 le 17 et le 20 mars, nous avons rééquilibré à la hausse les indices des actions à dividendes canadiennes et américaine, l'immobilier canadien et américain, les actions privilégiées et les actions de grande capitalisation croissance américaines.

À partir de la fin mars, là où la Réserve Fédérale américaine a ouvert les valves monétaires à plein régime, la dynamique des rééquilibrages s'inverse. La presque totalité des ventes (les rééquilibrages à la baisse) ont été effectuées sur les indices d'actions, d'immobilier et sur l'or tandis que les achats sont effectués sur les indices d'obligations.

Des rebonds comme nous avons vécu en mars sont l'idéal pour les rééquilibrages de nos paniers. Le repli des bourses nous a permis de rééquilibrer à aubaine plusieurs positions juste à temps pour profiter de la remontée qui a suivi. Évidemment, ces replis ne sont pas agréables à traverser, mais les rééquilibrages nous permettent de profiter de la reprise éventuelle.

La rotation de classes d'actifs durant la COVID19

Le panier de rotation de classes d'actifs en entré dans la crise avec un positionnement relativement défensif, ayant une pondération de 40 % en obligations, 20 % dans l'or, 20 % dans le S&P 500 et 20 % en immobilier canadien. Malgré la forte reprise du S&P 500, la majorité des indices boursiers n'ont pas été en mesure de regagner tout le terrain perdu lors de la baisse. Mis à part le secteur des technologies (les FAANG-M) et les pays émergents (grâce à la reprise en Asie), les titres boursiers ne sont pas en position de leadership sur le moyen terme. En termes de tendances, se sont toujours les revenus fixes et l'or qui ont la cote.

L'impact de la COVID19 sur l'assurabilité

La COVID 19 a déjà un impact sur l'assurabilité ainsi que sur le niveau des primes. Étant donné que l'on connaît peu les implications à long terme du virus, il y aura sûrement d'autres changements dans l'avenir. Nous vous invitons à lire cet article du Financial Post de Juliette Baxter paru le 20 juillet 2020. (Traduit de l'anglais) :

La pandémie de coronavirus a été un appel au réveil pour de nombreux Canadiens, déclenchant une ruée vers une assurance-vie pour protéger leurs familles.

« Nous voyons un nouveau dialogue émerger autour de la mortalité, de la maladie et de la sécurité de l'emploi comme nous ne l'avons jamais vu auparavant », déclare Andrew Ostro, cofondateur et PDG de PolicyMe, une société de courtage d'assurances en ligne.

« La COVID-19 nous a ouvert les yeux sur les menaces auxquelles nous sommes confrontés et sur la nécessité de nous en protéger. Au cours des derniers mois, nous avons constaté un doublement du nombre de demandes d'assurance-vie. »

Mais même au milieu de ce raz-de-marée de nouvelles affaires, certaines compagnies d'assurance augmentent les prix. En avril, la Sun Life a augmenté les primes de certaines polices jusqu'à 27 % pour les nouveaux candidats.

Voici ce qui se passe et comment vous pouvez toujours trouver des protections que vous pouvez vous permettre.

Pourquoi l'assurance-vie devient-elle plus chère ?

La réponse réside dans les taux d'intérêt incroyablement bas d'aujourd'hui.

La loi canadienne oblige les compagnies d'assurance à ne faire que les investissements qu'une « Personne raisonnable et prudente » ferait pour « éviter un risque de perte indu ». Cela limite également leur capacité à investir dans l'immobilier et les actions.

En conséquence, les compagnies d'assurance investissent la majeure partie de l'argent qu'elles tirent de vos primes dans des placements prudents qui dépendent des taux d'intérêt, comme les obligations.

Mais la Banque du Canada a considérablement baissé les taux d'intérêt pour stimuler le reste de l'économie pendant la pandémie.

« À l'échelle mondiale, les assureurs-vie gèrent plus de 20 000 milliards de dollars d'actifs, dont la moitié est estimée en obligations d'État. Mais les rendements de ceux-ci ont chuté dramatiquement », écrivait Laura J Hay, responsable mondiale des assurances pour le géant comptable KPMG International, en mars alors que la crise du COVID-19 commençait.

« En plus de cela... les banques centrales ont réduit les taux d'intérêt. Nous étions déjà dans un environnement de taux bas, ce qui est toujours difficile pour les assureurs en général, mais surtout pour les assureurs vie. Aujourd'hui, les taux baissent encore plus (peut-être en dessous de zéro dans certains pays). »

En bref: lorsque les taux d'intérêt sont bas, les assureurs voient moins de bénéfices de leurs investissements, ils doivent donc augmenter leurs primes pour compenser la différence.

Comment puis-je économiser de l'argent sur l'assurance-vie ?

Ostro souligne que la Sun Life ne fait qu'accroître le coût des formes d'assurance permanente - des polices à vie coûteuses qui servent souvent de véhicules d'investissement et d'abris fiscaux.

Pour l'argent supplémentaire déboursé, les assurés ont la garantie d'un paiement (vous mourrez à un moment donné) et peuvent accumuler les liquidités excédentaires, gagner des dividendes et emprunter contre leur valeur de rachat.

Pendant ce temps, l'assurance-vie « temporaire » demeure une option beaucoup plus abordable. Ces polices sont économiques car elles ne font qu'un seul travail : payer votre famille si vous décédez pendant la durée de la protection, qui peut aller de 10 à 30 ans.

Une police à terme de 20 ans pour un homme de 30 ans en bonne santé peut coûter aussi peu que 30 \$ par mois, alors qu'une police permanente peut commencer à 300 \$ par mois.

Ostro ajoute que les primes d'assurance-temporaire peuvent également augmenter pendant la crise du COVID-19, peut-être jusqu'à 20 %, vous voudrez peut-être verrouiller un taux bas le plus tôt possible.

Même si vous pouvez vous permettre une police permanente, cela vaut la peine d'examiner vos options de placement. Il se peut que vous trouviez plus lucratif d'acheter une police à terme, puis d'investir votre budget restant dans un REER ou un CELI.

Comment acheter une assurance-vie durant la COVID-19

Si vous avez moins de 50 ans, vous pouvez désormais trouver des polices offrant jusqu'à 2 millions de dollars de couverture sans examen médical. Si vous avez plus de 50 ans, vous pouvez obtenir jusqu'à 1 million de dollars.

Lors de la demande, on peut vous demander si vous présentez des symptômes compatibles avec COVID-19. Si l'entreprise n'aime pas vos réponses, vous devrez peut-être attendre 14 jours pour vous assurer que tout va bien avant de pouvoir continuer.

Les prix étant sur le point d'augmenter, le moment est venu de mettre en place une politique qui peut protéger votre famille aujourd'hui et pendant de nombreuses années.

Notre équipe et ses partenaires restent à votre disposition pour toute question ou commentaire sur ce sujet.

Babillard

Il nous fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue au nouveau membre de notre équipe, Andrée-Anne Boulay. Andrée-Anne a déjà prouvé sa valeur depuis son arrivée (virtuelle étant donnée les circonstances!).

*Vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de nos services ?
N'hésitez pas à contacter un membre de notre équipe !*

VOTRE ÉQUIPE

Christian Lamarre, B.A.A.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président
514 428-4300
christian.lamarre@fbn.ca

Marie-Ève de L'Étoile
Adjointe en placement
514 428-4308
marie-eve.deletoile@bnc.ca

Sans frais : 1 888 322-2522

Guy Lalonde, B.A.A., CAIA
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président
514 428-4327
guy.lalonde@fbn.ca

Josée Arpin
Adjointe en placement
514 428-4325
josee.arpin@bnc.ca

François Beaucage, MBA, CIM^{MD}
Conseiller en placement associé
Gestionnaire de portefeuille
514 428-4314
francois.beaucage@bnc.ca

Andrée-Anne Boulay
Adjointe
514 428-4305
andreeanne.boulay@bnc.ca



Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN. J'ai rédigé le présent rapport au mieux de mon jugement et de mon expérience professionnelle afin de vous donner mon avis sur différentes solutions et considérations en matière d'investissement. Les titres ou les secteurs mentionnés dans cette chronique ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs et ne devraient en aucun cas être considérés comme une recommandation. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ce titre ou secteur vous convient et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risque. Certains titres ou secteurs mentionnés dans cette chronique peuvent ne pas être suivis par les analystes de la FBN.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX).